

**Extrait du procès-verbal  
de la séance ordinaire  
du 10 mai 2017**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le dixième jour de mai deux mille dix-sept, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Michel Fecteau, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

M. Roland-Luc Béliveau, Lacolle, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Andrée Clouâtre, Henryville, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, M. Réal Ryan, Noyan, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, M. Mario Van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Substitut : M. Jacques Lavallée pour M. le maire Denis Rolland, Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Absences motivées : M. Jacques Desmarais, maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec et Mme Renée Rouleau, maire de Saint-Georges-de-Clarenceville.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

**Résolution 14796-17**

**Résolution de contrôle intérimaire 14781-17  
Modification**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la MRC du Haut-Richelieu a adopté, le 23 mars 2017, la résolution 14722-17 laquelle a été modifiée le 12 avril 2017 par la résolution 14781-17, le tout relativement au contrôle intérimaire visant la gestion de l'urbanisation et la planification du développement industriel à l'échelle régionale;

**CONSIDÉRANT QUE** certains ajustements doivent être apportés au plan faisant partie intégrante de cette résolution;

**EN CONSÉQUENCE;**

Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,  
Appuyée par le conseiller régional M. Mario Van Rossum,

**IL EST RÉSOLU :**

**QUE** le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

**QUE** le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu modifie la résolution 14722-17 en remplaçant les plans datés du 23 mars 2017 et 12 avril 2017 par le plan daté du 10 mai 2017 portant le titre « Plan de compensation relatif à la gestion de l'urbanisation et la planification du développement industriel de la MRC du Haut-Richelieu ».

**ADOPTÉE**

Signé: Michel Fecteau, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

**La secrétaire-trésorière adjointe,**



**Marielle C. Rondeau  
MRC du Haut-Richelieu**